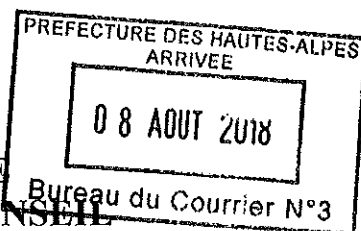


REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER et VALENÇA**



Département des  
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°32 -2018

Nombre de Conseillers  
En exercice: 9  
Présents : 7  
Pouvoir :

Séance du Jeudi 02 août 2018

L'an deux mille dix-huit et le jeudi 02 août, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 juillet s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** Rémi COSTORIER. Jean Pierre NOMIUS. Noëlle STEFANI. Danielle BLANC. Gérard MEYSSONNIER. Pierre POUILLARD. Joël ROBERT

**Absent non excusé :** Jean Claude FAURE

**Absents excusés :** Céline TRUCH

**Secrétaire de séance :** Pierre POUILLARD

**Objet :** Demande de subvention au Conseil Départemental des Hautes-Alpes pour la voirie 2018

Le Maire indique aux membres présents que lors de sa Commission Permanente du 26 juin 2018, le Conseil Départemental a attribué une subvention concernant les travaux de voirie communale à hauteur de 6 500 € sur proposition des Conseillers Départementaux du canton de TALLARD.

Les travaux pourraient concerner les voiries suivantes :

- Chemin des Allauds
- VC Village
- VC Serre l'Amandier

Le plan de financement pourrait être le suivant :

• Montant travaux HT:	12 012.20
• Subvention Département :	6 500
• Autofinancement :	5 512.20
• TVA	2 402.44
• Montant total travaux	14 414.64

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition du Maire pour la réfection de la voirie communale programme 2018
- accepte le plan de financement.

Fait et délibéré, le 02 août 2018

Le Maire  
Rémi COSTORIER

